



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil  
d'arrondissement  
tenue le mardi 17 juillet 2018 à 9 h  
7701, boul. Louis- H.-La Fontaine**

---

**PRÉSENCES :**

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement  
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville  
Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement  
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

**ABSENCES :**

Mme Lynne Shand, Conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Jennifer Poirier, Secrétaire d'arrondissement  
M. Mohamed Cherif Ferah, Directeur d'arrondissement

---

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

---

**Période de questions du public**

La période de questions du public débute à 9 h, mais aucune question n'est posée.

10.01

---

**Période de questions des membres du conseil**

La période de questions des membres du conseil débute à 9 h, mais aucune question n'est posée.

10.02

---

**CA18 12 174**

**Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 juillet 2018 à 9 h**

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 juillet 2018 à 9 h.

**ADOPTÉE**

10.03

---

**CA18 12 175**

**Autoriser une dépense additionnelle de 1 724,63 \$, taxes incluses, pour la révision de l'aménagement intérieur et la reprise complète de l'esquisse concernant le projet de réaménagement du parc de Verdelles, dans le cadre du contrat accordé à Viau Bastien Gosselin Architectes inc., pour les services professionnels concernant la réfection du pavillon des baigneurs, de la pataugeoire et le réaménagement du parc de Verdelles, majorant le total du contrat de 114 285,15 \$ à 116 009,78 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 2018-08-SP**

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 1 724,63 \$, taxes incluses, pour la révision de l'aménagement intérieur et la reprise complète de l'esquisse concernant le projet réaménagement du parc de Verdelles, dans le cadre du contrat accordé à Viau Bastien Gosselin Architectes inc., pour les services professionnels concernant la réfection du pavillon des baigneurs, de la pataugeoire et réaménagement du parc de Verdelles, majorant le total du contrat de 114 285,15 \$ à 116 009,78 \$, taxes incluses (Appel d'offres public 2018-08-SP).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.01 1187715004

---

**CA18 12 176**

**Autoriser une dépense additionnelle de 20 695,50 \$, taxes incluses, pour des travaux suite à une modification de la conception de la dalle de béton située à l'entrée de la salle électrique de la Bibliothèque Jean-Corbeil, dans le cadre du contrat accordé à Construction Alben inc., pour les travaux de réfection de la salle électrique et accessibilité universelle à la bibliothèque Jean-Corbeil et l'aménagement de la station de pompage - Galeries d'Anjou, majorant le total du contrat de 315 031,50 \$ à 335 727 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 2018-04-TR**

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 20 695,50 \$, taxes incluses, pour des travaux suite à une modification de la conception de la dalle de béton située à l'entrée de la salle électrique de la Bibliothèque Jean-Corbeil, dans le cadre du contrat accordé à Construction Alben inc., pour les travaux de réfection de la salle électrique et accessibilité universelle à la bibliothèque Jean-Corbeil et l'aménagement de la station de pompage - Galeries d'Anjou, majorant le total du contrat de 315 031,50 \$ à 335 727 \$, taxes incluses (Appel d'offres public 2018-08-SP).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.02 1187715006

---

**CA18 12 177**

**Autoriser une dépense totale de 5 593 508,87 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat à Eurovia Québec Construction inc. au montant de 4 963 657,18 \$, taxes incluses, pour les travaux prévus dans le cadre du programme de réfection routière (PRR), ainsi que le programme complémentaire planage revêtement (PCPR) sur diverses rues de l'arrondissement d'Anjou (2018) - Appel d'offres public numéro 2018-02-TR-B (4 soumissionnaires)**

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 5 593 508,87 \$, taxes incluses, pour les travaux prévus dans le cadre du programme de réfection routière (PRR), ainsi que le programme complémentaire planage revêtement (PCPR) sur diverses rues de l'arrondissement d'Anjou (2018), comprenant les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Eurovia Québec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit 4 963 657,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public numéro 2018-02-TR-B (4 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.03 1186927006

---

**CA18 12 178**

**Recommander au conseil municipal de procéder à la nomination des membres au sein du conseil d'administration de la Corporation Anjou 80**

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

De recommander au conseil municipal de procéder à la nomination des membres comme suit :

- Monsieur Roger Berthelot, directeur de la Direction des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, à titre de membre représentant de la Ville, pour une période de 1 an, soit du 17 juillet 2018 au 17 juillet 2019, en remplacement de monsieur Réal Lafleur;
- Monsieur Tommy Demets, chef de Division des relations avec les citoyens et communications, à titre de membre représentant de la Ville, pour une période de 2 ans, soit du 17 juillet 2018 au 17 juillet 2020, en remplacement de monsieur Martin Savaria;
- Monsieur Michel Haddad, à titre de membre, pour une période de 2 ans, soit du 17 juillet 2018 au 17 juillet 2020, en remplacement de monsieur Mario Beaulieu;
- Monsieur Réal Théroux, à titre de membre, pour une période de 2 ans, soit du 17 juillet 2018 au 17 juillet 2020, en remplacement de madame Johanne Du Bois;
- Monsieur Roger Tardif, à titre de membre, pour une période de 2 ans, soit du 17 juillet 2018 au 17 juillet 2020, en remplacement de monsieur René Gauthier;
- Madame Dorys Desrosiers, à titre de membre, pour une période de 2 ans, soit du 17 juillet 2018 au 17 juillet 2020, en remplacement de monsieur Gérard Séguin;
- Monsieur Luis Miranda, à titre de président, pour une période de 2 ans, soit du 17 juillet 2018 au 17 juillet 2020;

- Madame Andrée Hénault, à titre de vice-présidente, pour une période de 1 an, soit du 17 juillet 2018 au 17 juillet 2019;
- Monsieur André Genty, à titre de secrétaire du conseil d'administration, pour une période de 2 ans, soit du 17 juillet 2018 au 17 juillet 2020;
- Madame Francine Beauchamp, à titre de membre, pour une période de 1 an, soit du 17 juillet 2018 au 17 juillet 2019;
- Monsieur Yves Tremblay, à titre de trésorier du conseil d'administration, pour une période de 2 ans, soit du 17 juillet 2018 au 17 juillet 2020.

ADOPTÉE  
51.01 1187169011

---

**CA18 12 179**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

Que la présente séance soit levée à 9 h 10.

ADOPTÉE  
70.01

---

---

Luis Miranda  
Maire d'arrondissement

---

Jennifer Poirier  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le  
4 septembre 2018.